

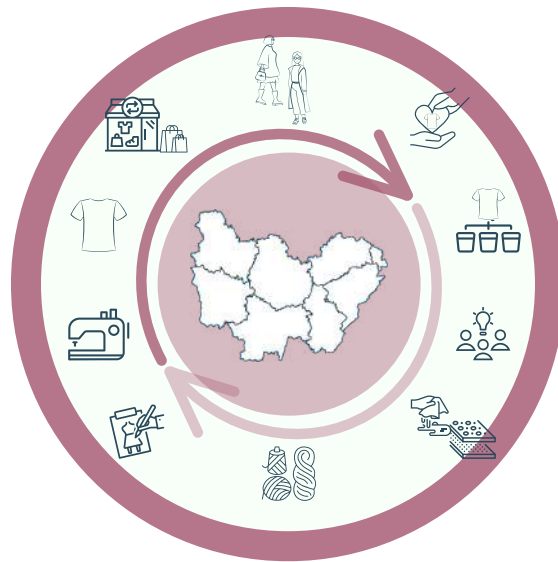


CONSORTIUM TEXTILE

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

LETTRE D'ENGAGEMENT

A circular diagram illustrating the textile recycling process. At the center is a map of France. Surrounding it is a ring of icons representing the stages of the process: a person with a shopping bag, a hand holding a piece of fabric, a person at a sewing machine, a person at a computer, a person at a sewing machine, a person at a computer, a person at a sewing machine, and a person at a computer. The diagram is enclosed in a thick purple border.



UNE FILIÈRE TEXTILE EN CRISE

DES FLUX TROP CONSÉQUENTS EN MANQUE DE DÉBOUCHÉS

En 2024, **plus de 16 000 tonnes de déchets textiles** (*cf nota bene) ont été collectées en Bourgogne Franche-Comté. Cette collecte représente 46% de la mise en marché des textiles des ménages et des entreprises en région estimée à 35 000 tonnes (ce qui équivaut en unité à 140 000 000 de pièces de textiles et chaussures, en volume à 30 piscines olympiques). Enfin, 97% des produits achetés en France proviennent de l'étranger.

Moins de 1 000 tonnes (6%) sont réemployées sur le territoire régional essentiellement sous forme de fripes. Près de **12 300 tonnes (plus de 76%) sont exportées** pour être réemployées et recyclées dans des pays africains et asiatiques. Et 40%, soit 4 920 tonnes, deviennent du déchet faute de débouchés avérés et structurés (cf nota bene). Une gestion des déchets et des pollutions induites passée inaperçue jusqu'à la décision fin 2022 de plusieurs pays tiers de fermer les frontières aux déchets plastiques notamment.

LES ACTEURS TEXTILE TIRENT LA SONETTE D'ALARME

Plusieurs structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) spécialisées dans la collecte et le réemploi des « déchets textiles » ont alerté les autorités locales en 2025, sur **l'émergence d'une crise textile** qui pourrait conduire à la fermeture de plusieurs ateliers en région, une reprise de l'enfouissement et de l'incinération des déchets et l'augmentation des coûts de traitement pour les collectivités.

La fin de l'exportation des déchets textiles vers les pays tiers, la hausse de la quantité des textiles jetés et la baisse de leur qualité du fait de la « fast fashion » et « l'ultra fast fashion » sont les principaux ferments de cette crise.

Les déchets textiles étant majoritairement gérés par un nombre important de structures d'ESS, indépendantes, une réponse collective et structurante pour trouver de nouveaux débouchés en région constitue un véritable défi à relever.

C'est dans ce but que quelques structures régionales représentant l'amont (production, tri, collecte) et l'aval (réemploi, recyclage, valorisation, transformation) de la filière textile, ayant des valeurs communes, ont décidé de se réunir et **former le consortium textile BFC pour amplifier la sensibilisation, la collecte, le tri, le réemploi, le recyclage, le surcyclage et le développement de boucles matières vertueuses et locales** des déchets textiles en région.



CONSORTIUM TEXTILE BFC - QUI SOMMES NOUS ?

Nous travaillons pour des organisations de la filière textile, de la gestion des déchets, de la transformation des matières premières et secondaires.

Nous sommes des structures de l'ESS, entreprises privées, associations, collectivités territoriales, fabricants, transformateurs, producteurs, collecteurs, trieurs, acteurs du réemploi, recycleurs qui **maillons le territoire de Bourgogne-Franche-Comté et nous sommes impliqués sur toute la chaîne de valeurs.**



NOS OBJECTIFS

- Fédérer et animer une **démarche collective** d'acteurs
- **Décider démocratiquement** des orientations et projets qui concernent le Consortium
- Promouvoir la **production et la consommation responsable en BFC**
- **Sensibiliser aux impacts** de la filière
- Améliorer qualitativement et quantitativement **l'éco-conception, la collecte, le tri, le réemploi, la réutilisation et le recyclage au niveau régional**
- Construire ensemble des **boucles de valorisation locales**
- Développer de nouveaux débouchés de valorisation matière régionaux **en lien avec les industries territoriales**
- Stabiliser et fluidifier la gestion des flux de textile en circulation
- Maîtriser mieux l'export pour réemploi et **tendre vers un objectif de zéro exportation**



NOS VALEURS

- Le partage, la coopération
- La confiance, la réciprocité
- La lisibilité, la transparence
- La sobriété, l'efficacité
- Le décroissement, l'émerveillement



NOS PROCHAINES ÉTAPES

La création de 4 groupes de travail : collecte et tri, réemploi, boucles matières et sensibilisation.

Ces axes seront travaillés au sein de groupes qui définiront ensemble les actions à mener, les moyens nécessaires et les indicateurs cibles qu'ils souhaitent utiliser pour suivre leur avancement.

Ce collectif que l'on désigne aujourd'hui "Consortium Textile BFC" déterminera son nom, s'il doit changer, au cours de ses travaux à venir.



QUI PEUT INTÉGRER LE CONSORTIUM ?

Toutes les structures travaillant dans le domaine des textiles ayant un intérêt à agir.
Toutes structures ayant les mêmes objectifs et valeurs décrites ci-avant.

En rejoignant le Consortium Textile BFC, les structures signataires expriment leur volonté de

- participer, selon leurs moyens, aux temps collectifs et aux groupes de travail,
- partager leurs expériences, besoins et contraintes dans un esprit constructif,
- contribuer à la construction d'une filière régionale plus résiliente,
- soutenir les actions décidées collectivement, dans le respect des spécificités de chacun.

Par cette lettre, les signataires affirment leur volonté commune de renforcer la coopération territoriale et de bâtir une filière textile régionale exemplaire, créatrice d'emplois, d'innovation et de valeur environnementale pour la Bourgogne-Franche-Comté.

Cet engagement se veut souple et évolutif afin de permettre à chaque acteur de participer à la hauteur de ses capacités et de ses enjeux.



LES SOUTIENS DU CONSORTIUM TEXTILE BFC

- L'Association Régionale des Acteurs du Réemploi Bourgogne-Franche-Comté (ARAR BFC) anime le consortium
- La Région Bourgogne-Franche-Comté et l'ADEME qui accompagnent l'ARAR BFC
- Les territoires d'industries BFC
- L'association Tremplin 01 de Bourg-en-Bresse ayant transformé radicalement son activité de réemploi et créé de multiples débouchés textile innovants grâce à son initiative "Textile 360"



SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENGAGEMENT

Je soussigné.e,

représentant

adhère aux objectifs et valeurs du Consortium Textile BFC.

Fait à

le

Signature



NOTA BENE

Sont regroupés sous la dénomination de **“déchets textiles”** l’ensemble des textiles usagés en provenance des entreprises et des ménages ainsi que les chutes de tissu neuf générées par l’industrie textile.

Plus précisément ils regroupent :

- les déchets textiles ménagers : textiles, linge de maison, chaussures... ;
- les déchets textiles professionnels : chutes de production, linge professionnel (draps, nappes, etc.), vêtements professionnels, chaussures (y compris de sécurité).

Il n’existe pas d’état des lieux abouti et précis de la filière de production et de traitement (collecte, tri, réemploi, recyclage...) des déchets textiles en région.

Les données et les chiffres indiqués dans la lettre croisent des sources différentes issues d’organes nationaux, régionaux et internationaux :

- Eco-organismes Refashion – étude de la filière textile (2024) ;
- Ademe – étude de caractérisation des DAE et production de CSR (2024) ;
- Région Bourgogne Franche-Comté – Plan régional de prévention et de gestion des déchets (2019) ;
- Association Régionale des Acteurs du Réemploi – Etude sur le réemploi et le recyclage des textiles en région BFC (2023) ;
- La Fondation Or au Ghana pour le chiffre sur l’avenir des déchets à l’export ;
- des témoignages et des rencontres d’une vingtaine d’acteurs spécialisés représentant l’ensemble de la filière.

Les données et les chiffres indiqués consolidés concernent seulement les déchets textiles des ménages et entreprises. Les déchets textiles utilisés par les filières économiques comme le secteur automobile, ameublement, BTP ne sont pas comptabilisés car peu connus. Mais il est probable que leur poids soit équivalent voire supérieur aux déchets textiles des ménages et des entreprises.

La « fast fashion » et « l’ultra-fast fashion » se réfèrent à un modèle commercial de l’industrie de la mode caractérisé par une production et une mise sur le marché extrêmement rapides de vêtements, souvent commercialisés à bas prix.

Le vocable de pays tiers s’applique pour les pays non-membres de l’Union européenne.